

Société inclusive, décloisonnement de l'offre de services. ACR 1: De quoi parle-t-on ?

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Professionnels et cadres en charge de l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie

Durée

1 jour

Organisme de formation

☛ CREAI PDL

Date limite d'inscription

31/12/2018

Lieux & dates

☛ Groupe 1

Nantes 1

Le 5 mars 2019

☛ Groupe 2

La Roche sur Yon

Le 7 mars 2019

☛ Groupe 3

Nuillé sur Vicoin (53)

Le 14 mars 2019

☛ Groupe 4

Angers 1

Le 19 mars 2019

☛ Groupe 5

Le Mans

Le 28 mars 2019

☛ Groupe 6

Angers 2

Le 14 mai 2019

☛ Groupe 7

Nantes 2

Le 23 mai 2019

Interlocuteur Opco Santé

Caroline BERNIER

caroline.bernier@unifaf.fr

0240890343

Contexte

L'évolution des politiques publiques en matière de santé, sous l'influence de l'OMS, a profondément modifié le regard porté sur les personnes en situation de vulnérabilité. D'une approche purement centrée sur les enjeux médicaux, la situation de santé d'une personne en situation de vulnérabilité a progressivement évolué vers une prise en compte large des déterminants en santé, à savoir le complet bien-être physique, mental et social de toute personne.

Ce changement de paradigme a conduit les acteurs publics à mener des politiques d'adaptation de la société aux situations de vulnérabilité, qu'ils s'agissent notamment de personnes en situation de handicap, de maladie chronique ou de perte d'autonomie, afin de favoriser leur pleine participation à la vie en société.

Ainsi, les traités internationaux et les évolutions législatives des années 2000 ont posé le cadre d'une reconnaissance de la citoyenneté des personnes en situation de vulnérabilité et de la mise en oeuvre de leurs parcours de vie.

Mais, cette révolution législative des années 2000 ne s'est pas accompagnée de la nécessaire évolution organisationnelle et structurelle des acteurs de l'accompagnement et de la société civile pour favoriser pleinement leur l'inclusion.

Les réformes engagées depuis le début des années 2010 (loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, loi du 28 décembre 2015 d'adaptation de la société au vieillissement, loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé) entendent favoriser la mise en oeuvre organisationnelle nécessaire pour permettre une société inclusive pour les personnes en situation de vulnérabilité.

La formation proposée a pour objectif de permettre aux acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, qu'ils soient des secteurs sanitaires, sociaux ou médico-sociaux, de comprendre les fondements politique, sociologique et philosophique du virage inclusif et du déploiement des logiques de parcours de vie.

Objectifs

- ☛ Mettre en perspective l'évolution historique des politiques de santé et de l'appréciation de la situation de vulnérabilité
- ☛ S'approprier les évolutions législatives et réglementaires en cours dans les secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité
- ☛ Comprendre les concepts d'empowerment et d'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité

- ➡ Identifier et analyser des dispositifs innovants sur les territoires favorisant l'inclusion sociale à travers un échange participatif entre les stagiaires et des travaux en atelier

Prérequis

Dans la mesure du possible, venir avec un smartphone ou une tablette connectée à Internet pour s'assurer de l'appropriation des concepts au cours de la formation

Contenu

Changement de paradigme et évolution des politiques publiques :

- ➡ De l'approche bio-médicale à la classification internationale des fonctionnements, du handicap et de la santé
- ➡ Territorialisation des politiques publiques et co-responsabilité des acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité

Des textes internationaux aux objectifs locaux : parcours et inclusion sociale, un principe partagé

- ➡ L'inclusion sociale au centre des conventions internationales
- ➡ Des principes législatifs des années 2000 à la révolution organisationnelle en cours : les réformes nationales au service de l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité
- ➡ Le projet régional de santé 2018-2022 : les grands axes de la politique d'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité au plan local

La personne en situation de vulnérabilité, pleinement actrice de son projet de vie

- ➡ Projet personnalisé, CVS... : obligation légale ou véritable outil de mise en œuvre de l'inclusion sociale des personnes accompagnées ?
- ➡ De la participation de l'utilisateur à l'utilisateur acteur de son parcours : les notions d'autodétermination et de pouvoir d'agir, de savoir expérientiel et d'expertise d'usage

Quels dispositifs pour favoriser l'inclusion sociale ?

- ➡ Identification et analyse de dispositifs innovants en Région Pays de la Loire et sur le territoire national